

LA REPONSE DU CNFPT AU SUJET DE L'EMISSION

« ENVOYE SPECIAL »

Le S.A.F.P.T avait saisi, en date du 18/09/2014, le CNFPT suite à l'émission « Envoyé Spécial » (voir article sur le site).

Voici donc la réponse qui nous a été adressée. A sa lecture, le S.A.F.P.T demande à cet organisme la plus grande prudence et vigilance quant aux futurs reportages...

Cette même recommandation prévaut pour les Polices Municipales sollicitées pour ce genre de reportage.

WWW.SAFPT.ORG

Libre-Autonome-Indépendant

Droits

Obligation

Défense

Information

